



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 12 janvier 2022

COVID-19/ Point de situation en Guadeloupe (du lundi 03 janvier 2021 au dimanche 09 janvier 2022, semaine 1)

Le niveau de contamination virale est très élevé. La situation hospitalière a tendance à se dégrader.

Le taux de positivité est à 21,1 % versus 12,2 % la semaine précédente et le taux d'incidence est de 3 506,4 /100 000 habitants versus 887,3, soit 70 fois le seuil d'alerte. Le variant Omicron est devenu majoritaire en Guadeloupe, il a été détecté dans 96 % des tests positifs en semaine 1. Le respect des mesures de protection individuelle et collective est plus que jamais impératif.

Épidémiologie :

Pour la semaine du 03 janvier 2021 au 09 janvier 2022 (semaine 1), le nombre de nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire est de **13 215** (*source SI-DEP ARS, personnes testées en Guadeloupe*) contre **3 344** (*données consolidées*) pour la semaine 52, soit une multiplication par 4. **62 683 personnes s'étaient fait tester à la fin de cette semaine 1**

13 007 cas positifs au total sont comptabilisés par **Santé publique France** qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale en Guadeloupe et testées aussi bien dans l'hexagone que dans notre département. En semaine **52**, ce chiffre était de **4 138**. En prenant en compte les *données consolidées*, cela porte à **73 959**, le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés par tests PCR et antigéniques pour des résidents guadeloupéens depuis début 2020.

En semaine 01, **59 209 tests supplémentaires** (RT-PCR et test antigéniques) ont été réalisés pour des résidents guadeloupéens (*faits sur le territoire et hors du territoire*) versus **30 288** (*données non consolidées*) en semaine 52. Il a été enregistré un nombre total de **723 515 analyses** réalisées depuis le début de l'épidémie.

L'ARS dénombre une très nette augmentation du nombre de **tests antigéniques** réalisés sur le territoire en semaine 01, soit **56 820** contre **24 010** la semaine passée (S52).

Le variant OMICRON représente cette semaine 96 % des résultats positifs et le variant Delta 4 %.

Au cours de la semaine 2021-01, **16 nouveaux clusters ont été déclarés**, 1 en établissement pénitentiaire, 1 en établissement public ou privé, 2 en établissement de santé, 12 en milieu professionnel. **Cela porte à 21 le nombre de clusters suivis en semaine 1 en Guadeloupe.**

La répartition des cas de la semaine 01 par âge :

Tableau : Indicateurs de suivi COVID par âge en semaine **2021-01**. Source : SIDEPE – exploitation ARS971

		Nb cas positifs	Nb personnes testées	Répartition des cas positifs	Population	Taux incidence	Taux positivité
GUA	0-9 ans	791	5 862	6%	40 134	1 970,9	13,5%
	10-19 ans	2 898	13 761	22%	50 483	5 740,5	21,1%
	20-39 ans	4 708	18 845	36%	71 707	6 565,6	25%
	40-59 ans	3 622	17 309	27%	109 452	3 309,2	20,9%
	60 ans ou +	1 196	6 906	9%	105 103	1 137,9	17,3%

Le nombre de nouvelles contaminations pour les journées de lundi 10 et de mardi 11 janvier (début de semaine 2) se monte déjà à 6201, faisant grimper le taux de positivité à 21,5% et le taux d'incidence des 7 derniers jours à 4020,7 / 100 000 habitants.

Tableau – Indicateurs de suivi COVID par âge en semaine **2022-02**. Source : SIDEPE – exploitation ARS971

		Nb cas positifs	Nb personnes testées	Répartition des cas positifs	Population	Taux incidence	Taux positivité
GUA	0-9 ans	678	4 342	11%	40 134	1 689,3	15,6%
	10-19 ans	1 446	6 869	23%	50 483	2 864,3	21,1%
	20-39 ans	1 623	7 280	26%	71 707	2 263,4	22,3%
	40-59 ans	1 827	7 417	29%	109 452	1 669,2	24,6%
	60 ans ou +	627	2 903	10%	105 103	596,6	21,6%

Mesures barrières

Pour se protéger il faut :

- **Mettre un masque homologué dès que l'on est en présence d'autres personnes**
- **Manger à distance les uns des autres et si possible en milieu aéré**
- **Ne pas se serrer les mains et ne pas « tchêcker » non plus**
- **Se laver les mains le plus souvent possible et en particulier lorsque l'on rentre à la maison**
- **Se frotter les mains avec du gel hydroalcoolique dès que l'on touche des surfaces afin d'éviter de porter le virus au visage lorsqu'on le touche**
- **Aérer les pièces climatisées le plus possible**
- **Eviter les rassemblements dans l'espace public**

En famille, l'isolement d'un cas confirmé parmi d'autres membres de la famille non encore contaminés, doit être aussi la règle pour éviter la diffusion intra familiale du virus.

Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent continuer à se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

Une vigilance est toujours demandée aux ambulanciers et autres transporteurs des personnes malades et/ou immunodéprimées. Même vaccinées, elles doivent être transportées seules. Le port du masque est obligatoire et les mesures d'hygiène doivent être respectées par tous.

Hospitalisations / Décès

En cette semaine **2022-01** d'après les données SIVIC exploitées par Santé publique France, il y a eu **65 nouvelles hospitalisations COVID en Guadeloupe** et **11 nouvelles admissions en soins critiques (réanimation et soins intensifs et continus)**.

Selon les données Sursaud/Oscour (exploitation Santé publique France données à interpréter avec précaution à cause de problème de remontées de RPU par certains établissements), **114 passages aux urgences du CHU pour suspicion de COVID ont été comptabilisés en 2022-01, 50 aux urgences du CHBT et aucun à la clinique des Eaux claires ; ce mercredi matin, les équipes des urgences COVID du CHU en ont déjà accueilli 4.**

Hier soir, nous étions à **35 lits** de réanimation activés (**30** au CHUG, **5** au CHBT) auxquels s'ajoutent **13 lits** de soins critiques. **25 patients étaient en réanimation (dont 8 patients covid tous non vaccinés et 17 non COVID)**, **48 patients** étaient hospitalisés en service de médecine COVID (ils étaient 10 en semaine 52) et 29 dans les autres services des différents établissements .

9 patients étaient en service de soins et réadaptation (SSR) et **6 en hospitalisation à domicile (HAD)**.

À noter que 6 enfants sont actuellement hospitalisés (2 en pédiatrie COVID, 2 en unité de surveillance continue) et 2 nouveaux-nés en unité de surveillance continue)

Selon les données SIVIC, en semaine 01, une femme de 93 ans est décédée à Marie-Galante et une femme de 98 ans est décédée au CHU.

Données nationales (source le monde 12 janvier 2022) : comparaison entre vaccinés et non vaccinés parmi les personnes hospitalisées (hospitalisation conventionnelle et soins critiques)

Les indicateurs de suivi de l'épidémie :

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs suivants :

Le taux d'incidence mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à **10/100 000** habitants et un seuil d'alerte à **50/100 000** habitants.

Si on considère uniquement les **personnes testées sur le territoire**, le taux d'incidence est en très nette hausse, estimé en semaine 01 à **3 506,4/100 000** habitants versus **887,3 /100 000** (données consolidées) en semaine 52(*Source SIDEP ARS*).

Si on considère l'ensemble des **résidents en Guadeloupe entrés dans SI-DEP (données Santé publique France)**, le taux d'incidence est de **3 451/100 000** hab. En semaine 01, largement au-dessus du seuil d'alerte et en augmentation de 194 % par rapport à la semaine précédente (1 172* /100 000 hab.) Dans un contexte de forte augmentation du recours au dépistage (soit + 83 % par rapport à la semaine précédente).

* Données en cours de consolidation en raison d'un problème technique la semaine dernière.

En semaine 01 et en comparaison des valeurs de la semaine 52, les **taux d'incidence sont en très forte augmentation quasiment dans toutes les zones du territoire.**

À titre d'illustration, les taux sont les suivants :

A Marie-Galante (4 172,9/ 100 000 versus 1 115,2/ 100 000 en semaine 52), CAP Excellence (3 621,6 / 100 000 contre 832,1), à la CARL (3 608,1/ 100 000 versus 885), dans le Nord Grande-Terre (2 905,7/ 100 000 versus 763,2), dans le Nord Basse-Terre (2 877/ 100 000 versus 711,2/ 100 000), au Grand Sud Caraïbe (2 639,2/ 100 000 versus 600,2), aux Saintes (1 047,3/100 000 versus 969,7), à la Désirade (552,5/100 000 versus 207,2/ 100 000).

Le taux de positivité mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

Le taux de positivité des tests réalisés en Guadeloupe (*données SIDEPA ARS*) augmente fortement pour s'établir à **21,1% contre 12,2 % (données consolidées) en semaine 52.**

Le taux de positivité des tests réalisés pour les résidents de Guadeloupe quel que soit le lieu de prélèvement (*données Santé publique France*) est supérieur au seuil d'alerte. Il est de **22,00 % en semaine 01, et en augmentation de 8,3 points de pourcentage par rapport à la semaine précédente 13,7 % en semaine 52***.

* Données en cours de consolidation en raison d'un problème technique la semaine dernière.

Les tests :

La gratuité des tests pour les non vaccinés est prolongée jusqu'au 15 Février prochain.

Les dépistages en commune se poursuivent :

Semaine 02 :

Le 13/01 TERRE DE HAUT centre-ville de 9h30 – 15h30

Le 14/01 LES ABYMES chambre des métiers 7h30 – 11h30

Semaine 03 :

Le 17 /01 La DESIRADE Beauséjour Cabinet médicale 10h- 14h

Le 18/01 GOYAGE Hall des sports centre-ville 7h30 – 11h30

Le 20/01 BASSE TERRE Hall des sports centre-ville 7h30 – 11h30

Le pass sanitaire :

Attention ! Le pass sanitaire pour le public (usagers, visiteurs et accompagnants) est exigé pour les personnes de 12 ans et plus venant dans les établissements de santé et dans les établissements médico-sociaux

Il faut présenter :

- 1 certificat de vaccination (schéma vaccinal complet de 2 doses)
- ou un résultat de test TAG ou PCR négatif, de moins de 24 heures
- ou un certificat de rétablissement (test positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois révolus), récupéré sur SIDEPA

Pour les patients qui n'en auraient pas, des tests leur seront proposés systématiquement à l'hospitalisation mais aussi en consultation

Le pass sanitaire pour le public n'est pas exigé pour :

- l'accès aux services d'urgences et de maternité
- Les consultations non programmées
- l'accès à la vaccination
- venir donner son sang

Point sur l'obligation vaccinale :

À ce jour, le taux de protection des soignants libéraux est passé de 89,50 % en semaine 52 sur le territoire à 90,74 % en y incluant les psychologues en semaine 1. Les médecins et les dentistes enregistrent respectivement un taux de 95,47% et de 94,22%, les masseurs-kinésithérapeutes de 92,08%, les orthoptistes-orthophonistes améliorent leur score avec un taux de 90,84%, les sages-femmes de 88,77% et les infirmiers passent de 57,64 % en semaine 38 à 87,77% en semaine 1 (soit un gain de près de 30 points).

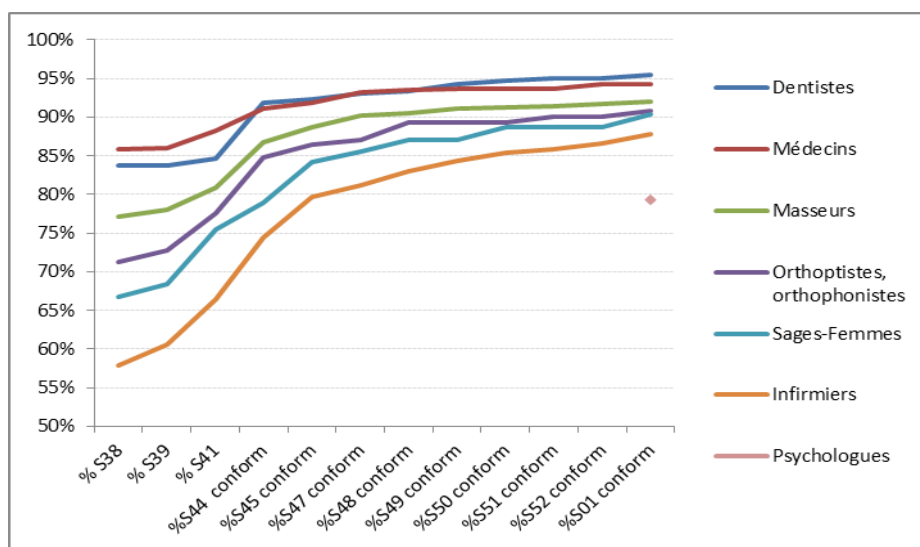
Près de 80 % des psychologues sont vaccinés.

À noter que les pharmaciens titulaires d'officine sont tous en conformité avec l'obligation vaccinale.

Le taux de conformité du personnel est de 95% au CHUG, de 90,40 % à l'établissement public de santé mentale, de 92,72 % au CH de Saint-Martin, de 95,60 % au CHBT, de 99,25 % au CH de Marie-Galante, et de 100% à la Polyclinique Saint-Christophe, 96,55% à La Violette, 98% aux nouvelles Eaux Vives, 96,19 % au CH de Capesterre Belle Eaux, 81% à la clinique les nouvelles Eaux Marines, 90% à la Clinique de Choisy.

Les EHPAD sont globalement conformes à 90%.

Courbe des professionnels libéraux intégrant les psychologues



Point Vaccination :

Nous devons accélérer la vaccination afin de protéger les plus fragiles mais aussi créer une immunité collective dans notre archipel.

Des séances supplémentaires sont proposées le samedi par certains centres de vaccination ou sur des jours ouvrables.

La HAS (avis du 25 novembre 2021) et le comité d'orientation de la stratégie vaccinale (avis du 6 décembre 2021) recommandent la vaccination des enfants de 5 à 11 ans à risque de formes graves de Covid-19 et de décès et de ceux qui vivent dans l'entourage d'une personne immunodéprimée.

Cela est déjà autorisé en Guadeloupe et à Saint-Martin dans 4 centres hospitaliers depuis la fin de l'année. Les CH de Saint-Martin et de Marie-Galante proposent des séances dédiées le mercredi après-midi à Saint-Martin et sur RDV à Marie-Galante. Le CHBT et le CHU vaccineront sur RDV et dès cette semaine pour ce qui concerne le CHBT.

Le parcours de vaccination de ces enfants correspond à celui des adolescents :

- **Autorisation parentale d'au moins 1 des 2 parents**
- **Questionnaire médical pré rempli par le parent puis visé par le médecin du centre**
- **Enregistrement de la vaccination dans SI Vac et dans le carnet de santé de l'enfant**
- **2^{ème} dose réalisée à 3 semaines de la première dose**

Depuis le mercredi 22 décembre, la vaccination des enfants de 5 à 11 ans est ouverte à tous les enfants sur la base du volontariat. Le vaccinodrome de Gourdeliane (vélodrome) va la proposer très prochainement.

Pour rappel, la vaccination reste ouverte à l'ensemble de la population âgée de 12 ans et plus. L'accès aux centres de vaccination se fait avec ou sans RDV. Des opérations « d'aller vers » sont aussi régulièrement organisées sur le territoire.

La liste des centres de vaccination s'établit comme suit, pendant cette période de vacances, les horaires éventuellement adaptés seront disponibles sur le site Internet de l'ARS:

- Centre Hospitalier de Sainte-Marie à Marie Galante,
- Centre de vaccination de Deshaies,
- Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau,
- Centre Hospitalier de la Basse-Terre,
- Centre éphémère du Carmel à Basse-Terre,
- Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe, Pointe-à-Pitre pour les professionnels de santé,
- Centre Hospitalier Louis-Constant Fleming à Saint-Martin,
- Centre de vaccination de Vieux-Habitants,
- Centre de vaccination du Moule,
- Centre de vaccination de Morne-À-L'eau,
- Maison de santé pluri professionnelle (MSP) « le Souffle du Nord » à Port-Louis,
- Centre de santé « Allo Médical Caraïbes » à Sainte-Anne,

- Centre de vaccination de l'URPS médecins libéraux à la maison médicale de garde de Chauvel : la vaccination des personnes se fait sur inscription, par leurs médecins traitants,
- Vaccinodrome Pôle Caraïbes : à l'aéroport ouvert tous les jours, du lundi au samedi de 8h30 à 16h30
- Vaccinodrome du vélodrome de Gourdeliane : ouvert du lundi au samedi de 10h à 16h et le dimanche de 10h à 13h. Le vaccibus qui est lui est rattaché a repris ses rotations, ses itinéraires sont retrouvés sur le site de l'ARS.

Les horaires d'ouverture de certains centres ont changé. La mise à jour est disponible sur le site Internet de l'ARS.

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes en Guadeloupe et dans les îles du nord demeurent inchangées :

- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Sante.fr ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

Sur appel téléphonique les personnes de plus de 75 ans se voient proposer des rendez-vous de vaccination prioritairement dans les centres de vaccination.

Campagne de rappel

La campagne de rappel du vaccin COVID concerne toutes les personnes de 18 ans et plus

La dose de rappel est administrée:

- **dès 3 mois après la dernière dose du schéma initial ou après une infection COVID si celle-ci a eu lieu après la vaccination**
- **Dès 4 semaines après l'injection pour les personnes ayant été vaccinées par le vaccin Janssen**

Il suffit de prendre RDV auprès du professionnel de santé de votre choix ou en centre de vaccination

A partir du 15 janvier 2022, le passe sanitaire sera conditionné à la dose de rappel pour les personnes de 18 ans et plus.

Au Mardi 11 Janvier 2022 :

314 331 injections cumulées en semaine 01 en Guadeloupe versus 298 615 en semaine 52, soit 15 716 injections de plus :

Pfizer : 265 509 injections dont 118 124 1ères injections et 112 471 2ièmes injections, 2 093 3ièmes injections et 32 821 rappels.

AstraZeneca : 6 350 injections dont 3 840 1ères injections et 2 510 2ièmes injections

Moderna : 42 052 injections dont 20 980 1ères injections, 20 000 2ièmes injections, 545 3ièmes injections et 527 injections de rappel

Jansen : 420 injections dont 420 1ères injections

7 697 adolescents de 12 à 17 ans ont reçu la 1^{ère} injection et 7 100 ont reçu la 2^{ème} injection à ce jour en Guadeloupe

Taux de couverture vaccinale des moins de 18 ans en 1^{ère} injection : 21,94 %

Taux de couverture vaccinale (au moins une injection) des personnes de plus de 18 ans :

- Guadeloupe : **47,17 %**
- Saint-Martin : **50,89 %**
- Saint-Barth : **82,30 %**

Taux de couverture vaccinale (au moins une injection) de la population de plus de 12 ans en Guadeloupe: 44,48 %.

Attention ces taux ne prennent pas en compte les vaccinations en ville faites après le 2 janvier inclus car l'assurance maladie est en cours de modification de son système d'information qui est en cours de mise à jour.

À noter que de nouvelles modalités du calcul de la couverture vaccinale sont en cours de mise en place au niveau de Santé Publique France. Outre la population générale, celles-ci tiennent compte du lieu de résidence des personnes vaccinées. Les taux de couverture vaccinale seront par conséquent recalculés sur la base de cette nouvelle méthode.

Information sur le QR Code

Toute personne vaccinée contre le COVID peut obtenir son attestation papier de vaccination dans laquelle est insérée le QR Code nécessaire pour la constitution du pass sanitaire en France à partir du 9 juin :

- soit en la réclamant après sa vaccination en centre ou auprès du médecin ou du pharmacien.
- soit en la téléchargeant en format PDF à partir du site Ameli.fr (<https://attestation-vaccin.ameli.fr>) ; vous pouvez ainsi l'imprimer, l'enregistrer sur votre téléphone ou l'intégrer dans l'application mobile TOUS ANTI COVID que vous aurez téléchargée préalablement.

Il suffira de flasher le QR code situé sur le côté droit de l'attestation et celle-ci sera automatiquement conservée dans l'application mobile TOUS ANTI COVID.

Elle pourra servir de preuve officielle de vaccination dans les lieux où elle est demandée (manifestations, grands rassemblements par exemple)

Si vous avez la preuve de votre vaccination et que vous n'êtes pas encore en possession de cette attestation (ou n'arrivez pas à l'obtenir via Ameli.fr), vous pourrez profiter d'une consultation chez votre médecin pour lui demander de vérifier que votre nom figure bien dans l'application VACCIN COVID à laquelle il a accès et, à défaut, lui demander de procéder à votre inscription sur la base de votre carnet de vaccination. Cette solution exceptionnelle vous permettra d'avoir votre QR code sur l'attestation papier qu'il va vous remettre.

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 est toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74. Si vous souhaitez vous faire vacciner ou si vous êtes médecins, infirmiers volontaires, nous recensons vos demandes.

Une cellule a été créée à RIPOSTE avec un numéro d'appel dédié : 05 90 44 62 20. Les patients qui ont un soignant en arrêt provisoire ou définitif de son activité de ville peuvent joindre cette cellule. Les opérateurs les guideront et orienteront vers des professionnels de santé de ville en activité dans leur zone géographique afin d'éviter ainsi des ruptures de soins.

En cas de suspicion de COVID, contactez votre médecin traitant ou l'ADGUPS (tél : 0590 90 13 13) pour avoir un médecin généraliste ou bien le SAMU (faire le 15).

Signalez vos symptômes au médecin

Renforçons tous notre vigilance. Respectons les gestes barrières.

Ne lâchons rien. Plus que jamais tenons ensemble.

La seule protection connue à ce jour contre le COVID est la VACCINATION